

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er août 2017

CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE (LOI ORGANIQUE) - (N° 122)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL5

présenté par
Mme Braun-Pivet, rapporteure

AVANT L'ARTICLE 9 BIS

Supprimer cette division et son intitulé.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.